

OBJET : Transformation d'emploi
Catégorie B/ Rédacteur territorial, filière administrative

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, lequel stipule en son article 3 : « Les rédacteurs territoriaux sont chargés de fonctions administratives d'application. Ils assurent en particulier des tâches de gestion administrative, budgétaire et comptable, et participent à la rédaction des actes juridiques. Ils contribuent à l'élaboration et à la réalisation des actions de communication, d'animation et de développement économique, social, culturel et sportif de la collectivité. Les rédacteurs peuvent se voir confier des fonctions d'encadrement des agents d'exécution.»

Vu le décret n° 2016-594 du 12 mai 2016 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de la catégorie B.

Vu la délibération 2020/86 du 15 octobre 2020 créant le poste de chargé de mission « Relations avec les habitants/participation citoyenne » au grade d'Attaché territorial, filière administrative,

Considérant :

- que le poste est actuellement vacant du fait d'un mouvement interne,
- que, pour le pourvoir, un fonctionnaire territorial de catégorie B a été recruté par voie de mutation ;

Il est proposé :

- la création, à compter du 1^{er} juillet 2022, d'un emploi de catégorie B, à temps complet ; emploi au grade rédacteur territorial principal 1^{ère} classe, filière Administrative, afin d'assurer les missions de chargé de mission « Relations avec les habitants/participation citoyenne »,
- la suppression, à la même date, de l'emploi au grade d'Attaché territorial, filière Administrative,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, , en décide ainsi.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,

Luce PANE

NOTE EXPLICATIVE N° 54

OBJET : Transformation d'emploi
Catégorie B/ Rédacteur territorial, filière administrative

Cette transformation d'emploi est nécessaire afin d'accompagner le recrutement par voie de mutation d'un fonctionnaire titulaire du grade de rédacteur territorial principal 1^{ère} classe.